

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECAIRES

L'information et la documentation
au service du
développement industriel :
cas de l'Algérie

Note de Synthèse
présentée par

Nadia H E B B O U L

Sous la direction de

Mme. Madeleine W A G N E R



1977

1977

13ème. Promotion

27

TABLES DES MATIERES

PRELIMINAIRE3

I- INDUSTRIALISATION ET FONCTION DOCUMENTAIRE EN ALGERIE.....5

 1- l'Algérie et "l'enjeu technologique".....5

 2- l'apport de la documentation.....7

 a)-définition des besoins documentaires.....9

 b)- recherche et sélection de l'information.....12

 b1- sources de l'information industrielle.....12

 b2- sélection de l'information.....13

 c)- le circuit de l'information

II- OBJECTIFS ET REALISATIONS DE L'ALGERIE EN MATIERE DE DOCUMENTATION.....17

 1- au niveau national,.....17

 a)- le Centre National de Documentation Economique et Sociale.....17

 b)- le Centre d'Information Scientifique et Technique et de Transferts Technologiques.....18

 c)- l'Institut National de la Productivité et du Développement Industriel... ..20

 2- au niveau des entreprises.....21

 - cas du Centre de Documentation et Information de la Société Nationale de Sidérurgie

III- CONCLUSION29

Références bibliographiques.....32

P R E L I M I N A I R E

Dans un monde en perpétuel renouvellement, où les techniques les plus audacieuses se succèdent visant à améliorer toujours plus ce qui existe, l'on assiste à un bouleversement des méthodes de recherche qui sont, de plus en plus, fortement tributaires des méthodes d'information et de documentation .

L'information, en tant que savoir communicable, est à la disposition des chercheurs universitaires, techniciens ou industriels. Toutefois, cette information étant surabondante -ce qui a amené Van Dijk à parler d'"explosion de l'information"- il s'avère nécessaire de l'ordonner, de l'organiser afin de la rendre accessible directement à chaque secteur de recherche .

C'est à ce niveau qu'intervient la notion de documentation, dont le but essentiel est de mettre l'information, sous une forme adaptée, à l'usage de la collectivité et de l'individu en la filtrant, en la "disciplinant" .

La documentation apparaît donc comme l'aspect technique de la transmission de l'information .

Ces deux notions d'information et documentation globalement définies et leur intérêt vis-à-vis de la recherche en général souligné, nous allons limiter notre propos à l'étude de leur rôle effectif dans l'industrie, en nous attachant particulièrement au cas d'un pays en voie de développement : l'Algérie .

Dans les pays industrialisés, le progrès scientifique et technique est tel que tous les pays sont placés devant l'obligation de traiter rapidement et de manière exhaustive les nouvelles connaissances scientifiques et techniques .

De fait l'industrie est entièrement basée sur le savoir-faire. Ce savoir-faire peut être transmis par le biais d'informations adéquates qui permettent d'acquérir les techniques existantes autant que d'élaborer des techniques nouvelles .

Ainsi, les dirigeants de grandes entreprises industrielles ont parmi leurs préoccupations majeures celle de s'informer et aussi celle d'informer leurs collaborateurs au sujet de toutes les découvertes et réalisations scientifiques

.../...

et techniques, susceptibles d'avoir des répercussions, immédiates ou à long terme, sur la gestion de leur industrie particulière.

Le progrès dans l'industrie dépend, en effet, d'une recherche continue. L'on peut dire que la vie des sociétés modernes est basée sur les résultats des sciences et techniques et sur leurs applications : tous les rouages de la vie sociale et du développement en dépendent .

S'il est manifeste que l'information et la documentation ont joué un rôle non négligeable dans l'essor économique des pays industrialisés, la question prend une acuité particulière pour les pays en voie de développement, notamment en Afrique.

Après les longs bouleversements qui ont abouti à leur décolonisation, les pays africains ont eu, généralement, à développer leur économie à "zéro". Et leurs exigences se situent donc à des niveaux multiples, dont celui de l'information et de la documentation n'est pas le moindre .

Prenons le cas de l'Algérie

I-- INDUSTRIALISATION ET FONCTION DOCUMENTAIRE EN ALGERIE

1 - l'Algérie et "l'enjeu technologique"

Au lendemain de son indépendance, le pays s'est trouvé certes doté de structures partielles en matière d'industrie mais dont la création avait eu pour objectif de desservir principalement la puissance coloniale.

Ainsi à l'indépendance, constituant l'exemple type d'une économie extravertie, l'Algérie avait hérité de toutes les tares du sous-développement .

Tout donc restait à faire : restructuration dans le cas d'unités industrielles existantes et création de nouveaux pôles de développement .

L'Algérie, encore meurtrie par les blessures d'une lutte douloureuse pour sa libération, a défini immédiatement les fondements d'une politique dynamique d'essor économique et social basée sur son option socialiste . C'est ainsi qu'elle n'a pas tardé à lancer un programme audacieux de développement économique, culturel et social, animée par le souci de rattraper le retard dans tous les domaines en vue de parvenir à une indépendance économique, l'indépendance politique n'étant pas une fin en soi .

L'économie nationale repose de fait sur les sociétés nationales ou entreprises socialistes qui ont la charge de "...la mise en valeur, l'exploitation et le développement d'une partie du patrimoine"(I) .

Si l'on considère la part accordée à l'industrialisation dans les programmes d'investissements nationaux :

- plan triennal 1967-1969 : 52%
- plan quadriennal 1970-1973 : 45%
- " " " 1974-1977 : 43,5%

il s'avère que , de par leurs attributions et leur place au premier plan du développement national, ces entreprises ont des tâches très lourdes .

Gérer le monopole d'un secteur économique donné, avec le souci prépondérant de servir la nation au mieux de ses objectifs implique et nécessite même une maîtrise des données à affronter . En matière d'industrie, ceci se traduit par une dépendance étroite vis-à-vis des progrès déjà réalisés dans le même domaine et, partant de là, l'élaboration de programmes spécifiques de développement.

Ainsi donc, l'accent doit être mis sur le transfert des connaissances techniques

(I) extrait de l'article 15 de la Constitution

en vue d'utilisations concrètes, dans des délais relativement courts .

C'est là un point essentiel car l'une des plus grandes entraves au développement des pays du Tiers-Monde est constituée par leur fort retard technologique par rapport aux pays industrialisés .

L'Algérie n'échappe pas à cette difficulté et sa dépendance technologique vis-à-vis de l'extérieur reste un problème délicat qui ne trouvera sa solution que dans la création de moyens nationaux permettant de maîtriser les technologies nouvelles.

L'Algérie est parfaitement consciente de ces problèmes et mesure combien "l'enjeu technologique, fondé sur le développement de l'industrie, conditionne la maîtrise de [son] devenir (1) .

Ainsi est posé le problème de l'assimilation des techniques et d'un certain savoir-faire , essentiellement détenus par les pays industrialisés .

L'Algérie déploie des efforts considérables pour pallier ces insuffisances . Elle accorde une priorité marquée à la formation scientifique et technologique sous tous ses aspects :

"La révolution culturelle dans le domaine de la formation sera axée davantage sur la maîtrise de la science et de la technique ... Grâce à la recherche scientifique et à l'importance accrue qui sera donnée à la formation technologique, l'Algérie entrera dans l'ère de la créativité moderne et pourra assurer le succès de la révolution industrielle " (2) .

Ceci s'est notamment traduit par :

- la création, à partir de 1969, d'instituts technologiques nombreux dont l'objectif est de former des techniciens supérieurs dans des secteurs très divers ;

- l'envoi massif d'étudiants à l'étranger pour y acquérir des qualifications , notamment dans les disciplines scientifiques et techniques ;

- l'abandon des contrats industriels de type "clé en main" (où le fournisseur se désintéressait du fonctionnement de l'unité une fois celle-ci livrée) au profit du contrat "produit en main" qui suppose en même que la construction de l'unité industrielle, la formation d'un personnel - de l'ouvrier à l'ingénieur - capable d'assurer le fonctionnement de l'usine .

(1) Président Houari BOUMEDIENNE dans son "Message à la Nation , 31 mars 1977

(2) Charte Nationale: titre troisième -I-

Cependant , tous ces efforts ne seraient pas complets si ,une fois le technicien ou l'ingénieur en poste et opérationnel,il ne lui était pas offert une base permanente de mise à jour de ses connaissances professionnelles.Ce qui lui permettrait de s'adapter continuellement à l'évolution des techniques .

Il est ,en effet,acquis que la science et la technologie progressent à un rythme très accéléré et il est impératif pour les techniciens de ne pas se laisser "dépasser" et retarder ainsi l'accès de l'industrie algérienne aux technologies modernes .

Ainsi,l'organisation de la recherche et de la connaissance scientifique et technique implique la création d'un instrument en vue de la collecte des données à maîtriser .

Cette base de mise à jour permanente des connaissances, cet instrument de rassemblement des informations indispensables au maintien et au perfectionnement des compétences peuvent être concrétisés dans le cadre d'une infrastructure documentaire .

2 - L'apport de l'information et de la documentation

C'est le rôle fondamental d'un service d'information et de documentation que de permettre d'élargir les possibilités d'acquisition du savoir-faire .Car,si la compétence est liée au savoir,l'on peut dire que le savoir,la connaissance sont étroitement liés à l'information .Cette nécessité a été ressentie et soulignée :

"...cette politique intense d'élévation du niveau culturel et technique se doit d'être soutenue par un réseau serré de documentation dont le livre représente l'élément important...c'est pourquoi une attention particulière a été accordée à la création de bibliothèques et de tout moyen culturel annexe" En effet,le défi que représente le développement des sciences et des techniques appelle une organisation systématique des services d'information et de documentation .Dans l'industrie,pour orienter les recherches,choisir les programmes,l'on a sans cesse besoin de connaître les résultats déjà acquis, d'avoir des renseignements sur les expériences -réussies ou non - déjà tentées . Il ne faut négliger aucune des informations accessibles à ce sujet .Le contexte économique fait que l'entreprise doit toujours compter avec ses concurrents .

Par ailleurs, une entreprise doit être constamment animée par le souci d'innovation c'est là le caractère de toute entreprise dynamique .

L'innovation commence par la découverte, cette découverte découlant elle-même d'une recherche menée par le biais de documents. Ainsi, pour élargir ses champs de production, une entreprise doit être informée sur tout ce que peuvent produire les technologies qu'elle possède . En effet, la recherche et plus encore l'information ont pour but non seulement de faire progresser les techniques que l'on connaît mais aussi de susciter l'innovation .

Dans ce contexte, un centre de documentation, s'il est bien conçu, doit jouer un rôle promotionnel non seulement dans la formation permanente de base mais aussi dans la naissances de nouvelles activités économiques .

Nous constatons donc qu'actuellement rien de valable ne peut se faire si les techniciens, spécialistes et chercheurs ne peuvent disposer rapidement d'une documentation suffisante . Toute démarche préalable à l'élaboration d'un programme de développement ou de production implique une information adéquate régulièrement mise à jour, essentiellement une information liée aux besoins et aux objectifs du plan de développement .

Ce besoin d'information et de documentation est en fait ressenti par l'ensemble des travailleurs qui font preuve d'une attitude active vis-à-vis de la recherche et d'une préoccupation sensible sur le devenir de l'entreprise . En effet, les données économiques et techniques permettent aux travailleurs de se faire une idée exacte de l'impératif de production et des bénéfices qui en résulteraient . Ainsi, l'évolution technologique "galopante" exige de plus en plus que les travailleurs sachent se documenter et assimiler constamment les idées nouvelles dans leur spécialité .

Ce besoin doit être satisfait et il est vital pour l'entreprise d'y accorder toute l'attention requise .

Le service d'information et de documentation a donc un rôle non négligeable à jouer dans la formation d'une nouvelle génération d'hommes animés par la volonté de contribuer au développement national de façon réfléchie et dynamique .

Pour assumer efficacement ce rôle, un service de documentation doit être conçu en fonction des objectifs prioritaires de l'économie nationale . Ce souci doit être omniprésent . En effet, afin de contribuer efficacement à l'édification nationale, un service documentaire doit filtrer, sélectionner et diffuser les informations d'un apport constructif .

Pour être utile, toute information destinée à l'industrie doit être sélective et très pertinente : c'est là la condition première pour une rentabilité de

l'infrastructure documentaire .

Ainsi, le documentaliste a un rôle actif dans la bataille contre le sous-développement. Il ne doit pas être considéré comme un dépositaire, un simple manipulateur de documents mais comme un promoteur, un conseiller capable de trier, de sélectionner et de diffuser les informations adéquates, répondant de façon précise aux besoins des programmes de développement .

Le problème de l'information scientifique et technique doit être partie intégrante du système national de développement . Et l'industrie, en particulier, doit sortir de son isolement et faire confiance aux services d'information et de documentation. Les directions d'entreprise doivent se persuader que l'une de leurs fonctions les plus importantes est de prendre la responsabilité de rassembler les informations nécessaires à l'entreprise . Et ceci ne peut se faire qu'à l'intérieur de l'entreprise, d'où la nécessité d'implanter une infrastructure documentaire au sein même de l'entreprise .

Il doit exister une recherche organisée et constante de l'information et non pas uniquement dans le cas où l'entreprise rencontre des difficultés techniques ou commence à perdre ses marchés . La direction de l'entreprise doit prendre pleinement conscience des intérêts qui sont en jeu .

En étudiant comment l'information et la documentation peuvent devenir un puissant facteur de développement, on est amené à évoquer les besoins des utilisateurs .

a) - Définition des besoins documentaires

La fonction information-documentation a un rôle moteur dans l'entreprise industrielle à condition qu'elle soit adaptée et réponde aux besoins spécifiques de l'entreprise . La connaissance préalable des besoins est donc nécessaire au lancement de toute opération documentaire .

Une entreprise quelconque a généralement deux fonctions :

- de décision
- de création ou production

Pour assumer aux mieux ces deux tâches fondamentales, l'information requise est de deux sortes :

- information générale : permettant à l'utilisateur d'entretenir ses connaissances afin de maintenir, améliorer ou développer sa qualification professionnelle ;
- information à des fins spécifiques : pour aider l'utilisateur à exécuter une tâche précise . Ce peut être pour :

- préparer une décision à prendre par la direction;
- entreprendre des recherches dans des domaines nouveaux ;
- terminer un travail de recherche avant de passer à l'application .

Ainsi, deux motivations permanentes se dessinent :

- l'acquisition de l'information pour forger un outil de travail ;
- l'acquisition de l'information pour parfaire ses connaissances .

Il convient de souligner tout particulièrement l'importance de l'information et de la documentation dans la prise de décision . Dans l'entreprise, l'information représente des données qui seront utilisées pour la prise de décision aux différents niveaux hiérarchiques . La prise de décision est fondée d'une part sur l'expérience et la connaissance du passé et du présent; d'autre part sur des hypothèses concernant l'avenir . Ainsi les "décideurs" doivent se persuader des avantages qu'ils tireraient à être bien informés lors d'une prise de décision . Il est bien évident que le service d'information et de documentation ne prétend pas prendre la décision à la place de la direction, mais il peut contribuer à la conseiller aussi bien sur la méthode d'approche que sur les aspects économiques du problème .

Ces considérations vont nous permettre de définir les domaines couverts par l'information destinée à l'industrie .

Tout au long de cet exposé , nous emploierons indifféremment les formules "information industrielle" ou "information scientifique et technique", cette dernière formule devant être prise au sens le plus vaste, recouvrant l'ensemble des disciplines scientifiques et techniques: à savoir, aussi bien sciences sociales (économie, droit, etc.), sciences humaines (pouvant notamment trouver une application dans la fonction relative au personnel) que sciences exactes et sciences appliquées .

Car en effet, qu'est ce que l'information industrielle sinon l'ensemble des éléments spécifiques des connaissances scientifiques et techniques susceptibles d'être transmis et exploités en vue de faciliter, accélérer ou promouvoir le processus du développement économique .

Pour compléter cette définition, nous allons tenter de classer les types d'information requise, variant selon les diverses fonctions de l'entreprise :

- fonction direction et planification: problèmes économiques et financiers généraux, environnement, techniques de gestion ;
- fonction administrative et financière : questions juridiques, fiscales ;
- fonction commerciale : connaissance des clients, des fournisseurs , des moyens de vente (statistiques, prévisions, marchés, distribution), des moyens de prospection ;
- fonction technique : brevets, procédés, techniques nouvelles ;

.../...

- fonction de production : informations sur le stade technique et économique de développement, sur les procédés, sur les produits, sur les outillages et les installations .

Ces besoins documentaires dans l'industrie sont généralement de deux sortes :

- les besoins exprimés, déjà manifestés ;
- les besoins latents que le documentaliste doit savoir discerner ,

susciter et même provoquer .

Si l'on a tenté de présenter le type d'information requise à tous les niveaux de l'entreprise, il est évident qu'il s'agit là d'un schéma général .Le documentaliste doit, lui, pouvoir discerner l'essentiel, et, pour cela, il lui faut connaître de manière très précise les besoins d'information, compte tenu du nombre tant actuel que futur d'utilisateurs potentiels ainsi que de leur répartition par qualification et spécialisation .

La meilleure démarche pour cette connaissance des besoins est celle d'enquêtes menées auprès des utilisateurs, soit par interview directe, soit par questionnaire à remplir, en vue de dégager un certain nombre de caractéristiques telles : l'orientation de l'activité professionnelle, la forme sous laquelle sera présentée l'information, les langues maîtrisées, etc. .Ce type d'enquête doit se renouveler après une durée appréciable de fonctionnement du service documentaire afin de déterminer les lacunes éventuelles et également les besoins nouveaux qui seront apparus .

Lorsque les besoins en information et documentation sont précisés, le centre de documentation a pour principale fonction d'amasser un fonds documentaire recouvrant les préoccupations de l'ensemble des usagers .Pour ce faire, il dispose de sources multiples d'information parmi lesquelles il lui faudra faire un tri afin de ne retenir que les données utiles .

Nous nous proposons de présenter les diverses sources d'information disponibles et les critères sur lesquels s'effectuera la sélection .

.../...

b) - Rercherche et sélection de l'information industrielle

- sources de l'information industrielle .

Il y a lieu avant tout de souligner la surabondance des sources d'information et des publications diverses, se rapportant à l'industrie notamment, depuis quelques décennies .L'on parle même d'"inflation" dans l'information scientifique et technique .

Actuellement,l'accès à la presque totalité des renseignements se fait par l'intermédiaire de l'imprimé malgré la multiplicité de documents audio-visuels (films, bandes magnétiques, disques, etc.) .

L'information scientifique et technique peut donc être puisée de diverses sources:

- périodiques : publications spécialisées,paraissant régulièrement et donc d'un apport considérable car fournissant une information d'actualité ;

- comptes-rendus de congrès : font le point des découvertes les plus récentes dans des disciplines données ;

- brevets : documents techniques de tout premier ordre présentant les inventions réalisées avec descriptions détaillées, permettant ainsi de tracer l'évolution d'une technique ;;

- livres : leur intérêt sur le plan des renseignements scientifiques et techniques s'inscrit particulièrement dans l'utilité d'ouvrages de base, de synthèse, auxquels il est toujours bon de se référer ;

- rapports d'étude: relatent les résultats des travaux de recherche menés par des organismes spécialisés ;

- normes : spécifications normalisées de qualité,de format ,etc. ;

- recueils de données qualitatives et quantitatives

- catalogues commerciaux : très utiles

+ de fournisseurs

+ d'expositions commerciales

- thèses : rapports de recherches faites en vue d'obtenir un diplôme ou un titre universitaire .

Parmi cette masse de documents disponibles et accessibles à tous, le documentaliste a comme première tâche de sélectionner les informations utiles .

.../...

- sélection de l'information :

Un centre de documentation se doit de veiller à ne jamais s'éloigner des préoccupations de ses usagers .L'efficacité de ses services est étroitement liée à la qualité des informations sélectionnées qui doivent être le résultat d'un tri en vue de l'objectif défini .

Ce tri s'effectue essentiellement en fonction du critère de pertinence de l'information retenue .En effet, les documents fournis doivent répondre aux besoins spécifiques des usagers .Pour ce faire, le documentaliste doit éviter certains écueils, notamment :

- éliminer ou ignorer tels documents techniques ou scientifiques peut mettre en péril tout un secteur d'activité .Il est de fait qu'il y a parfois surabondance de documents disponibles sur un sujet donné ,le documentaliste chargé de la sélection a donc une grave responsabilité pour effectuer son choix ;

- la valeur de l'information industrielle est subordonnée à l'évolution effrénée des sciences et des techniques qui, actuellement,progressent plus vite en quelques années qu'elles ne le faisaient au cours des siècles antérieurs. Ceci entraîne un vieillissement de l'information scientifique et technique dont la durée de vie moyenne varie de quelques années à quelques mois, voire même quelques semaines .Il y a donc nécessité d'une mise à jour constante des documents stockés pour permettre à l'entreprise de se mettre au diapason des techniques de pointe et donc de ne pas retarder son développement ;

- l'excès d'information peut être aussi nuisible que l'insuffisance car il dénote d'une absence de jugement et de perspicacité pour éliminer le superflu .

Il serait utile, à présent, d'examiner dans le détail les diverses tâches qu'un centre d'information et de documentation se doit d'assumer pour mener à bien sa mission, ce qui revient à suivre le circuit du document depuis son acquisition jusqu'à sa mise à la disposition de l'utilisateur .

c) - Le circuit de l'information

Un centre d'information et de documentation a trois tâches fondamentales :

- la collecte des documents
- leur traitement
- leur diffusion

On peut inclure également une fonction de conservation mais qui n'est l'objectif primordial .En effet,la conservation n'intervient qu'après la diffusion, à savoir l'exploitation et l'utilisation effective des documents (contrairement aux bibliothèques classiques dont la principale préoccupation est celle de conservation,d'où le terme combien évocateur de "conservateur" pour désigner un bibliothécaire !) .

.../...

- la collecte :

Première opération consistant à rechercher et acquérir des documents pertinents .

Pour l'effectuer, plusieurs possibilités s'offrent au documentaliste, notamment :

- s'adresser à des organismes spécialisés ;
- utiliser lui-même des instruments de recherche , tels que :

- ° bulletins bibliographiques : outils essentiels qui signalent les ouvrages au fur et à mesure de leur parution .

- ° répertoires : signalant en plus des documents, des institutions, des organismes, etc.

- ° annuaires : documents périodiques fournissant des renseignements de tous ordres (administratifs, commerciaux, etc.) .

Si les recherches de documents sont relativement aisées à mener, en Algérie se pose le problème de leur acquisition .

La Recherche est, dans l'ensemble, encore peu développée en Algérie, mais l'on peut espérer qu'avec la création de l'ONRS (voir chap. II(b)), ce domaine sera valorisé. Cette carence en matière de recherche et développement se traduit en particulier par la quasi-absence de publications scientifiques ou techniques . De ce fait, l'Algérie est fortement tributaire de l'étranger pour tout ce qui est notamment information industrielle . Ce qui engendre des difficultés pour l'acquisition des documents de l'étranger .

Toutes les sociétés nationales sont tenues d'effectuer leurs commandes à l'extérieur par l'intermédiaire de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion (SNED) qui a le monopole d'importation de tous imprimés . Ceci crée des retards considérables dus à une abondante "paperasserie" et à l'encombrement manifestes des services de la SNED lorsqu'ils ont à traiter toutes les commandes au niveau national, et pratiquement à la même période .

Toutefois, des mesures ont été prises dans le courant de l'année 1975 pour décentraliser quelque peu l'action de la SNED au niveau des commandes relevant de centres de documentation . Ainsi, dorénavant chaque service de documentation peut bénéficier d'une "autorisation globale d'importation" (AGI), lui permettant de passer ses commandes directement à des libraires étrangers spécialisés . Cette mesure qui n'est pas encore pleinement appliquée à l'échelon national laisse augurer d'une amélioration de l'acquisition des documents .

Par ailleurs, l'Algérie recevant ses informations scientifiques et techniques de l'étranger, cela pose le problème des langues, la majorité des documents utilisés dans l'industrie étant rédigés, notamment, en anglais, allemand, français . Si le français reste un outil de travail privilégié, il s'est néanmoins avéré

nécessaire de former des traducteurs qualifiés, notamment en anglais et en allemand. Dans l'ensemble, les sociétés nationales ont très bien résolu ce problème en créant au sein de leur service d'information et de documentation une section de traduction. La traduction permet ainsi de surmonter les barrières linguistiques et donc de court-circuiter ce qui aurait pu constituer un obstacle à l'exploitation efficace de documents.

Enfin, il faut souligner la nécessité d'ignorer les frontières politiques sans cela on pourrait compromettre le plein développement des sciences et des techniques qui doit évoluer dans une optique universelle et ne pas se restreindre à un cadre idéologique donné.

- le traitement :

Une fois acquis, le document est soumis à une série d'opérations matérielles très précises et minutieuses dont le but est de pouvoir affiner en quelque sorte l'information "brute", par une mise en forme plus accessible à l'utilisateur. Ces opérations (que l'on se contentera ici d'énumérer : enregistrement, classement, catalogage, analyse, etc.) mettent en jeu une réflexion intellectuelle sur le contenu : elles ont pour but de mettre en ordre les notions et concepts contenus dans les documents collectionnés. L'intérêt de ce type de traitement est clair : il permet une recherche rétrospective -fondamentale dans tout service de documentation- consistant à retrouver dans un fonds documentaire le(s) document(s) répondant à une question posée ; il facilite également la diffusion sélective (voir § suivant).

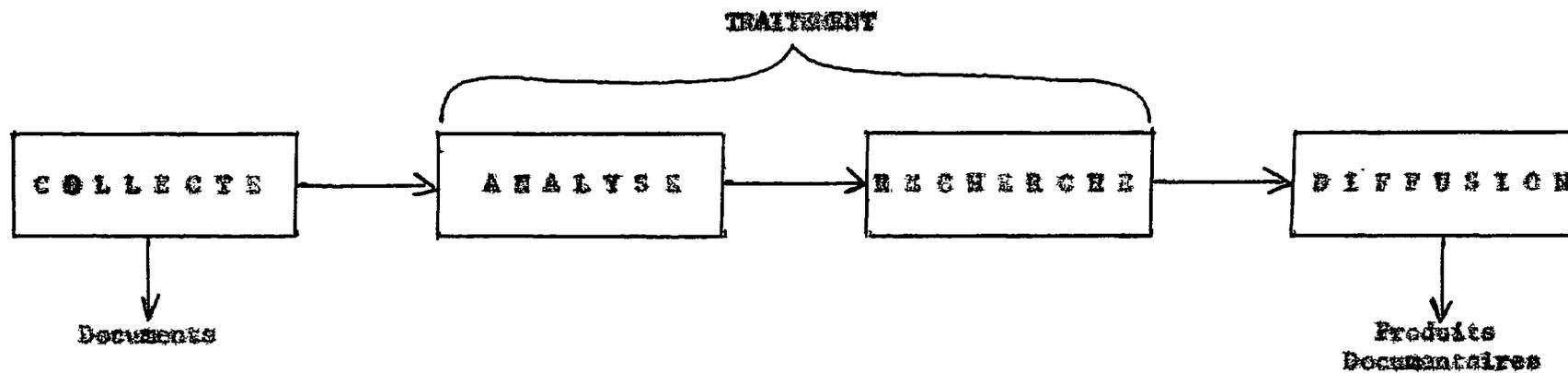
- La diffusion :

On peut dire que c'est là la fonction essentielle d'un centre d'information et de documentation, car il est avant tout un centre de communication. Il doit s'instaurer un dialogue permanent entre le service de documentation et l'utilisateur.

Ainsi, l'objectif est de mettre à la disposition des utilisateurs l'information répondant à leurs besoins. Cette diffusion peut être de deux sortes :

- systématique : il s'agit alors d'une redistribution de l'information à l'ensemble des personnes potentiellement intéressées. On peut la qualifier également d'information généralisée.

- sélective : elle consiste en une redistribution de l'information en fonction du contenu et du profil d'intérêt de l'utilisateur à qui elle est destinée. Ce type de diffusion "personnalisée" est actuellement le plus valable et on peut même dire qu'il est nécessaire, compte tenu de la surabondance d'informations disponibles.



La "Chaîne Documentaire"
(d'après CHAUMIER)

Comment cette nécessité impérieuse de développer des infrastructures documentaires pour mieux servir le développement économique a t'elle été ressentie en Algérie ?

II - OBJECTIFS ET REALISATIONS DE L'ALGERIE EN MATIERE DE DOCUMENTATION

L'Algérie, pays en pleine mutation, faisant preuve d'un dynamisme et d'une impulsion marquée vers la recherche et la connaissance sous toutes ces formes, a pris conscience de cette exigence vitale que représente la fonction information-documentation . Ces préoccupations sont traduites dans la Charte Nationale en ces termes :

"...[la planification] suppose également l'éducation et la sensibilisation de tous les opérateurs économiques à tout ce qui touche à l'information qui est essentielle pour l'établissement de données de base de la planification, car elle constitue un matériau indispensable au travail et à la réflexion du planificateur aussi bien que du gestionnaire" (1)

Il est incontestable que les infrastructures de la documentation algérienne se sont beaucoup développées depuis l'indépendance , et plus particulièrement depuis l'accentuation du programme d'industrialisation, soit dès 1966-1967 .

Nous nous proposons dans ce chapitre de présenter les mesures prises - tant à l'échelon national qu'au niveau des entreprises - pour promouvoir et développer la fonction documentaire .

1 - Au niveau national :

- Le Centre National de Documentation Economique et Sociale (CNDES)

Le CNDES, sous tutelle du Secrétariat d'Etat au Plan, a été mis en service en 1972. Les principales attributions de ce centre, lors de sa création, étaient les suivantes :

- étude des infrastructures existantes en matière de documentation ;
- publication d'un catalogue collectif des périodiques reçus en Algérie, avec un état des collections ;
- publication d'un répertoire des bibliothèques et centres de documentation algériens .

A cet effet, une "enquête nationale sur les infrastructures en matière de documentation, de bibliothèques et archives" était lancée par le CNDES en date du 10 avril 1975. Cette enquête, menée par questionnaire, s'est révélée incomplète dans la mesure où les lacunes étaient nombreuses . Ainsi, sur 31 wilayas , 17 seulement y ont participé .

(1) Charte Nationale ; Titre sixième-IV : les orientations principales de la politique de développement .

Cependant, elle a tout de même fait apparaître l'existence d'une infrastructure relativement importante .Les travaux de réalisation du catalogue de périodiques ont été entamés à la suite de cette enquête, mais, ils s'avèrent délicats , notamment parce que les renseignements fournis en réponse aux questionnaires étaient souvent incomplets .

On peut dire que pour l'instant ce centre ne remplit pas tout à fait les fonctions qui lui avaient été attribuées lors de sa création .Actuellement, il aurait plutôt tendance à fonctionner comme centre de documentation du Secrétariat d'Etat au Plan , sans véritable impact sur les activités des divers services documentaires au niveau national .

- Le Centre d'Information Scientifique et Technique et de Transferts Technologiques (CISTTT)

En date du 25 septembre 1974, un arrêté ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique portait création du CISTTT, en le rattachant à l'Office National de la Recherche Scientifique .

Les objectifs de ce centre étaient ainsi définis par l'article 2 du dit arrêté :

- "rassembler l'information scientifique et technique disponible en Algérie ;
- permettre aux scientifiques, cadres et techniciens algériens l'accès à la littérature scientifique et technique mondiale ;
- étudier les besoins et suppléer aux lacunes en matière de documentation scientifique ;
- veiller à l'interconnexion du réseau documentaire algérien avec des réseaux internationaux ;
- faciliter la circulation de l'information scientifique et technique entre émetteurs et utilisateurs de cette information ;
- promouvoir la formation de documentalistes en les familiarisant notamment avec les procédés modernes de recherche documentaire ;

..."

Ces multiples attributions conféraient donc au CISTTT un rôle "centralisateur". Le CISTTT a abordé ses activités à l'échelon national par l'organisation d'une "Journée d'étude sur l'information scientifique et technique" qui s'est tenue à Alger le 14 mai 1976 .L'on peut dire que cela a été la première démarche importante pour le développement de la fonction documentaire en Algérie sous tous ses aspects, en particulier celui de la coopération entre les services existants actuellement .

A cette réunion du CISTTT, on notait la participation de 80 personnes , pour la plupart des responsables de centres de documentation .

.../...

Plusieurs communications ont été faites parmi lesquelles il faut citer la présentation d'une bibliographie sur les transferts de technologie préparée par le centre de documentation et d'information de la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) et une étude sur "les systèmes automatisés de diffusion de l'information scientifique et technique" présentée par le CISTTT .

Al'issue de cette réunion, un certain nombre de recommandations ont été adoptées dont nous reproduisons le détail en annexe 1 .

Le rapport de synthèse sur cette première journée d'étude met l'accent sur la nécessité d'une politique nationale de l'information, sur sa planification , et, préconise la création d'un "comité de coordination" qui veillerait à l'élaboration et à l'application d'un système national de l'information .

Il se dégage de ces déclarations une prise de conscience manifeste sur le rôle stratégique de l'information sur le plan du développement national .

Cette première rencontre, à l'échelon national, a marqué le début d'une concertation régulière entre tous les centres de documentation et d'information. En effet, une 2^o journée d'étude s'est tenue dernièrement, le 18 mai 1977, et il semble que l'on soit passé à un stade plus actif des discussions .

C'est ainsi que la réunion a été consacrée à la discussion et l'adoption d'un projet de statut de l'"association algérienne de documentalistes, bibliothécaires et archivistes". C'est là une étape très importante pour l'avenir de la profession. Il est en effet nécessaire de créer une structure de coordination permettant de cerner les problèmes et d'y trouver des solutions . Ce texte de projet prévoit de nombreuses attributions à l'association, notamment d'après l'article 3 :

- la participation à la définition d'une politique nationale de l'information scientifique et technique ;
- l'application de normes communes et l'harmonisation des méthodes et techniques documentaires ;
- la diffusion d'informations professionnelles et des résultats de travaux et d'expériences ;
- le développement des échanges avec les organisations nationales et internationales ;
- revaloriser et promouvoir les fonctions de documentaliste, bibliothécaire et archiviste en contribuant à :
 - + la défense de leurs intérêts moraux et professionnels en liaison avec les organisations nationales appropriées ,
 - + la promotion d'enseignements nationaux ,
 - + la formation et le perfectionnement en liaison avec toutes institutions

.../...

tant sur le territoire national qu'à l'étranger ,
+ la définitions de critères techniques pour l'accès aux emplois visés,
+ l'établissement et développement de liens et relations à l'intérieur
de la profession ,
+ l'organisation et participation aux réunions, conférences, visites,
expositions, stages, etc.

Ainsi, les travaux du CISTTT marquent l'amorce d'une réelle promotion de la
fonction information - documentation au niveau national . Il ressort de ces
rencontres une volonté farouche de développer tous les moyens rationnels et
efficaces permettant d'optimiser le fonctionnement des infrastructures
documentaires .

- L'Institut National de la Productivité et du Développement Industriel (INPED)
Parallèlement aux travaux du CNDES et du CISTTT, il faut citer la contribution
de l'INPED, organisme sous tutelle de l'ex-Ministère de l'Industrie et de
l'Energie . L'INPED , dont les fonction sont multiples (conseil ; études;
formation de cadres , notamment en gestion des entreprise), montre un intérêt
marqué pour la fonction documentaire .

C'est ainsi qu'il organise fréquemment des séminaires sur l'information et la
documentation . Le dernier en date s'est tenu en mai 1976 et concernait
"l'organisation et la gestion d'un service de documentation" . Y ont participé
environ 60 personnes, travaillant pour la majorité dans des centres de documenta-
tion de sociétés nationales . Ce n'est pas un hasard si l'on constate que,
dans ce type de rencontre, la majorité des participants vient d'entreprises .
Ceci confirme l'intérêt croissant que la fonction documentaire suscite au sein
du secteur industriel .

Quelles conclusions peut-on tirer de ces tentatives faites au niveau national ?
La première remarque qui s'impose concerne les travaux du CNDES et ceux du
CISTTT . On constate que ces deux organismes qui ont des objectifs pratiquement
similaires fonctionnent de manière isolée , sans aucune collaboration de fait .
Il serait pourtant bien plus rentable , pour l'instauration d'un système national
d'information efficace et dynamique, de regrouper toutes les énergies poten-
tielles et de procéder à une vaste et profonde coopération entre tous les
organismes soucieux de développer et valoriser la "science documentaire"
en Algérie .

Si, au niveau national, des efforts louables sont enregistrés, il serait à présent intéressant d'étudier le fonctionnement d'un service d'information et de documentation d'entreprise, étude qui permettra de dégager les acquis et les insuffisances des infrastructures documentaires en Algérie .

2 - Au niveau des entreprises

Actuellement, on peut dire que toutes les sociétés nationales sont dotées d'un service de documentation , ce qui ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse de structures pleinement opérationnelles .

Pour illustrer notre propos , nous avons choisi de présenter le centre de documentation d'une entreprise très importante sur le plan économique : celui de la Société Nationale de Sidérurgie (SNS) .

- Le Centre de Documentation et Information de la SNS

La SNS, créée par ordonnance du 3 septembre 1964, constitue -de par sa capacité de production et la nature des activités qu'elle couvre- un secteur clé de l'économie nationale . En effet, la sidérurgie, industrie fabriquant des produits dits stratégiques, s'inscrit au premier plan du vaste programme d'industrialisation. A cet effet, la SNS a des fonctions multiples que l'on peut résumer ainsi :

- production
- commercialisation (importation , distribution)
- gestion des capacités industrielles existantes
- création de nouveaux moyens de production (études, planification, etc.)
- création d'un collectif de travailleurs de plus en plus expérimentés

(la SNS dispose de centres de formation qui peuvent accueillir 1500 personnes par an et elle envoie régulièrement des boursiers à l'étranger).

Les domaines de ces activités diverses mettent en jeu de nombreuses étapes technologiques qui nécessitent une maîtrise des connaissances .

Parallèlement à l'action de formation, la Direction Générale de la Société a ressenti très tôt la nécessité de créer au sein de l'entreprise une infrastructure documentaire qui desservirait tous les secteurs d'activité de l'entreprise .

Cependant, l'action d'un tel service a été longue à se définir et se planifier de façon concrète . En fait, l'on peut dire que le véritable centre de documentation de la SNS est né dans le courant de l'été 1971 . Auparavant, il s'agissait plus d'un petit service dont les fonctions se limitaient à la réception et à la distribution de quelques revues spécialisées, destinées

principalement aux directeurs de la société .Ce service fonctionnait donc plutôt comme un secrétariat .

Le Centre de Documentation et Information (CDI),appelé ainsi depuis le dernier trimestre 1971, est structuré en une série de sections aux tâches bien délimitées qui accomplissent des efforts pour aboutir à un fonctionnement optimal , malgré de nombreuses difficultés de tous ordres que nous évoquerons plus loin .

→ le fonds documentaire

Au CDI,une distinction très nette est faite entre :

- la section bibliothèque :

qui ne comporte que les livres .Actuellement le fonds de livres se chiffre à près de 1500 volumes ;

- la section périodiques :

pour l'année 1977, les acquisitions ont porté sur 522 titres, ce qui représente 1300 abonnements . Parmi ces revues :

0,5% sont en langue allemande

18 % en anglais

le restant en français

Très peu de publications en langue nationale parviennent au CDI et toujours irrégulièrement .

Parallèlement à ces revues spécialisées, la section périodiques assure l'acquisition et la distribution de quotidiens (El-Moudjahid,Le Monde) et du Journal Officiel.

En ce qui concerne la nature de ce fonds, l'on peut dire que le CDI, conscient du fait qu'au niveau d'une entreprise les informations requises sont très diverses, ne se limite pas au secteur sidérurgique proprement dit .Il traite une documentation pluridisciplinaire permettant à chaque direction de trouver les informations relevant de sa spécialité .

Ainsi, le CDI propose des documents sur :

- les aspects juridiques

- " " commerciaux

- toutes les gestions concernant la gestion du personnel

- les procédés techniques

- les documents officiels tels que: les plans nationaux de développement et leurs bilans , le code de la gestion socialiste des entreprises ,etc .

.../...

Il offre une documentation variée qui permet aux travailleurs de cerner aussi bien les problèmes propres à leur entreprise que ceux de l'environnement économique national et mondial .

- Le personnel

L'équipe actuelle du CDI est composée de 15 personnes ainsi réparties :

- le chef du Centre
- 1 secrétaire dactylographe, chargée de tous les travaux de secrétariat du Centre
- 1 agent administratif ,chargé du suivi financier , ayant le niveau de 3ème des lycées et collèges
- à la section bibliothèque : un bibliothécaire ayant le niveau de 2° et titulaire du D.T.B.A.
- section périodiques : 1 préposé aux périodiques ,ayant le niveau de fin d'études primaires, et dont les tâches se limitent à la réception ,au bulletinage et à la distribution des périodiques
- section traduction :
 - + 1 chef de section ayant un diplôme de traducteur allemand-anglais
 - + 1 traducteur allemand-français, titulaire d'une licence d'allemand
 - + 2 traductrices anglais-français , ayant une licence d'anglais
 - + 1 secrétaire dactylographe chargée de la frappe des documents traduits et de leur diffusion
- section "Questions-Réponses" :
 - + 1 aide-documentaliste :niveau 1ère + diplôme de métallurgiste
 - + 1 " " : niveau 1ère
 - + 1 " " : niveau 2°
 - + 1 opératrice, chargée de mettre en mémoire les bulletins signalétiques, analytiques et listes d'acquisition sur machine IBM 72 IV de 1969
- section reprographie : 1 agent reprographe, ayant le niveau de fin d'études primaires et ayant reçu une formation sur "le tas" .

- Les travaux du CDI

Malgré le peu de personnel ayant bénéficié d'une formation appropriée et donc en dépit du faible niveau de qualification de l'ensemble de l'équipe , le CDI s'efforce de réaliser toutes les tâches que l'on doit attendre d'un service de documentation (voir chap.I,2(c)) .

Pour cela, les tâches sont réparties en fonction des aptitudes du personnel et non pas selon les qualifications :

C'est ainsi que les revues spécialisées ,en anglais et en allemand, sont dépouillées et analysées par la section traduction .Les aides-documentalistes font des résumés d'articles de revues françaises après dépouillement et sélection opérés par le chef du centre .

Tous ces résumés sont enregistrés et classés par la section questions-réponses en vue de leur utilisation dans les bulletins analytiques .Cette même section tient un registre des questions posées au CDI :ceci peut être très utile pour établir des statistiques, mais un tel travail n'a jamais été réalisé . Par ailleurs, un travail d'indexation se fait à l'aide d'un appareil à sélection visuelle de type "Sélecto" .Mais, n'étant pas réalisé par une personne compétente,l'or ne peut que mettre en doute sa fiabilité .

Le CDI a des publications diverses :

- listes d'acquisition , bi-mestrielles
- bulletins signalétiques , mensuels
- bulletins analytiques techniques , mensuels
- " " non-techniques (regroupant les informations

économiques, commerciales, de gestion du personnel, etc.)

- séries de traductions : il s'agit de traductions intégrales d'articles faisant le point sur des questions d'un intérêt certain pour la Société . Ces traductions sont reproduites en plusieurs dizaines d'exemplaires et diffusées à toutes les personnes qui ,potentiellement,peuvent être intéressées . Le CDI établit en outre - sur demande - des dossiers documentaires sur un sujet déterminé .

Chaque direction de la Société est dotée d'un petit service de documentation qui distribue puis conserve les publications diffusées par le CDI .

Parvenus à l'issue de cette présentation du Centre de Documentation et Information de la SNS , force nous est de constater que les lacunes sont nombreuses et se situent à plusieurs niveaux .

* la première difficulté résulte de l'insuffisance criante de personnel qualifié .Hormis le chef du centre et le bibliothécaire (qui gère relativement bien la bibliothèque) , le restant du personnel n'a pas reçu de formation appropriée en techniques documentaires .

Partant de là , on peut émettre des réserves quant à la qualité des travaux réalisés , notamment l'élaboration des bulletins analytiques .

.../...

Dans les centres de documentation technique des pays industrialisés (que l'on est tenu de prendre en référence, vus les résultats probants qu'ils donnent), la partie analyse documentaire - en particulier dans les domaines très techniques - est généralement effectuée par des spécialistes, ingénieurs, assistants de recherche, etc.

En Algérie, vue l'intensité du processus d'industrialisation, la présence de telles personnes qualifiées est requise à temps plein sur les chantiers et dans les bureaux d'étude. On ne parviendrait pas, actuellement, à obtenir leur détachement - même à temps partiel - dans des services documentaires. Ainsi, faire dépouiller et analyser des documents très spécialisés par des personnes ayant pour la plupart une formation littéraire et, pour plusieurs d'entre elles, n'ayant jamais vu une unité de production en fonctionnement, peut engendrer de graves problèmes. Car, est-on sûr de saisir la portée des articles et de bien en transmettre l'essentiel ?

Il semble que dans le contexte actuel, il serait plus prudent de se limiter à établir des listes d'acquisition, des bulletins signalétiques mais utiliser, par contre, les revues analytiques spécialisées étrangères qui seraient d'un profit considérable, notamment le Bulletin Signalétique du C.N.R.S., aux sections appropriées (ce bulletin signale, en effet des articles de choix, sélectionnés par des spécialistes, et, présentés avec un bref résumé. Le CNRS fournit, sur demande, des photocopies de ces articles).

- Par ailleurs, on peut dire que les travaux du CDI n'atteignent pas un résultat optimal au niveau de l'entreprise. Après la diffusion des bulletins, quelques demandes de photocopies d'articles sont formulées, mais en petit nombre et généralement toujours de la part des mêmes demandeurs.

Il semble, en effet, que l'ensemble du personnel ne perçoive pas l'intérêt que peut avoir pour lui le centre de documentation. Ceci s'explique certainement par le fait que le CDI est rattaché à une direction (voir organigramme) et donc son incidence sur la totalité des travailleurs n'est pas vraiment ressentie. Et c'est ainsi qu'il arrive que seule une minorité, pratiquement toujours la même, utilise de façon efficace le service. Pour mieux remplir sa mission de "centre" de documentation de la Société, le CDI devrait être directement rattaché à la Direction Générale.

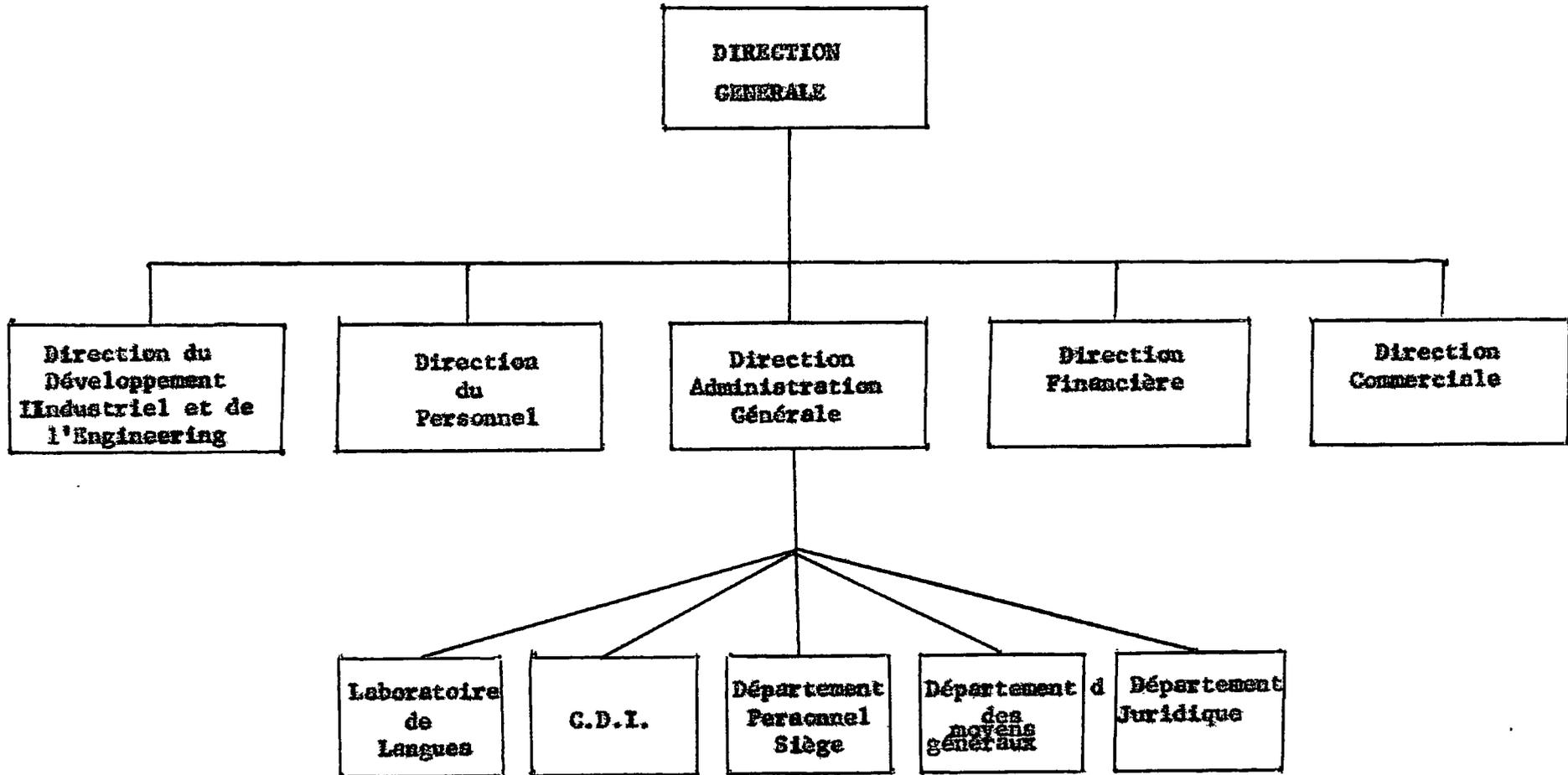
- D'autre part, un système central d'information et de documentation suppose avant tout la centralisation des informations, c'est-à-dire l'abandon par chacun de ce qu'il considère un peu comme son propre bien. Le regroupement des informations est indispensable pour l'entreprise qui cherche à connaître les problèmes dans leur ensemble.

Enfin, nous nous devons de signaler ici un dernier aspect des entraves au bon fonctionnement du CDI : l'inadéquation marquée des locaux .

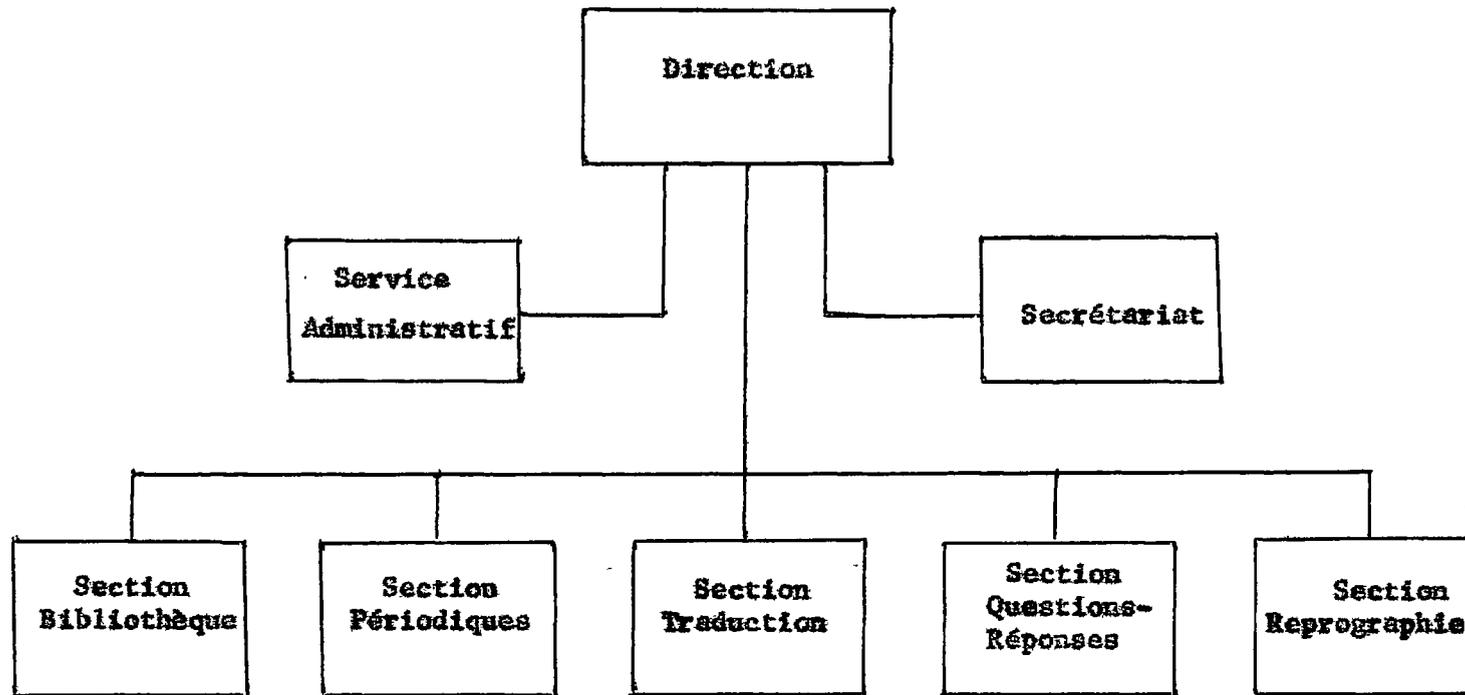
Le CDI occupe, en effet, un local extrêmement exigü dont la configuration (dédale de couloirs étroits, bureaux très réduits) ne se prête absolument pas à cet usage .La salle de bibliothèque et la salle des périodiques sont encombrées ; ce qui rend impossible l'installation d'un coin-lecture pour les visiteurs désireux de consulter sur place les documents ne pouvant être prêtés : seule une table de deux places est mise à la disposition des lecteurs dans un coin de la bibliothèque .

Un projet de construction d'un nouveau local ,remplissant toutes les conditions pour un fonctionnement efficace, a été annoncé dans le courant de l'année 1976 .A ce jour,rien de concrêt n'est encore signalé .Il est urgent que la Direction de l'entreprise se penche sur ce problème et prenne des dispositions pour le résoudre dans les meilleurs délais .

Car ,outre les mauvaises conditions de travail pour le personnel du CDI, l'aspect des locaux suscite des impressions très désobligeantes de la part des utilisateurs qui , très souvent ,par delà les locaux jugent la qualité du service !



Organigramme du Siège Social de la SNS
permettant de situer le C.D.I.



Organigramme du C.D.I.

III - CONCLUSION

Le bilan à établir de la situation actuelle de la fonction documentaire en Algérie n'est hélas pas très positif .

Il est certain que l'importance de l'information et de la documentation commence à être perçue, comme en témoignent les textes officiels et les tentatives opérées par divers organismes nationaux .Cependant, l'échec auquel sont voués dans l'ensemble tous les efforts s'explique par plusieurs facteurs :

- nécessité d'une politique nationale de l'information

Il ne peut y avoir développement de la fonction information-documentation que dans le cadre d'une organisation et planification au niveau national . On peut espérer que les rencontres qui commencent à s'établir entre les divers organismes intéressés marquent le début d'une ère nouvelle pour la documentation .

Par ailleurs, chaque centre de documentation travaille actuellement de façon plus ou moins isolée, sans collaboration profonde avec les autres centres existants. Il est nécessaire qu'une vaste coopération s'instaure pour notamment promouvoir les échanges, faciliter la circulation des informations d'une entreprise à l'autre ; car, aucune entreprise ne peut se renfermer en elle-même et fonctionner indépendamment de l'environnement général .

D'autre part, du fait de son utilisation dans des activités de production, l'information scientifique et technique possède dans toute société industrielle une valeur marchande .Et précisément dans le cas de l'Algérie qui reçoit sa documentation industrielle de l'étranger, le coût de l'information constitue certainement un problème .Ainsi, il faudrait éventuellement prévoir l'acquisition d'un fonds commun pour les documents qui intéressent à la fois plusieurs organismes .Ceci permettrait de réduire les doubles emplois et par là même les dépenses .Les économies ainsi réalisées pourraient être mises à contribution pour, notamment assurer la formation d'un personnel ou même accroître le fonds documentaire .

- formation du personnel

Constitue une préoccupation prioritaire .Il faut encourager la formation dans le domaine documentaire, et, pour ceux qui sont déjà en poste, leur faciliter l'accès aux stages de recyclage et de perfectionnement .

Il existe actuellement en Algérie trois cycles de formation en techniques documentaires :

- le stage aboutissant à l'obtention du D.T.B.A. :diplôme des techniques de bibliothéconomie et archivistique délivré par le Ministère de l'Information et de la Culture à l'issue d'un cycle de formation de 9 mois ;
- un stage de recyclage organisé par l'INPED à raison d'une semaine par mois pendant 9 mois ;
- la licence de bibliothéconomie , formation récente instituée par le décret 75-90 du 24 juillet 1975 et qui a commencé à fonctionner à la rentrée universitaire 1975-1976 .Il s'agit d'un enseignement en 8 semestres après le baccalauréat .

Un des moyens d'inciter et d'intéresser les jeunes notamment aux disciplines bibliothéconomiques est de définir et promouvoir le statut du documentaliste . Ce qui n'est pas encore fait et explique en partie le rôle ~~mésestimé~~ du documentaliste .

- coût d'un service de documentation

L'information scientifique et technique est appelée à jouer de plus en plus un rôle de premier plan dans le progrès économique .Et l'on ne peut que déplorer la faiblesse des moyens mis en oeuvre ,en Algérie, pour développer ce domaine .En fait, le poste documentation ne représente qu'une fraction du budget de la recherche et du développement en vue desquels on est tenu de s'informer .Il ne faut donc pas retenir le critère de coût comme important . Le temps par contre est un critère important : temps perdu à chercher à se renseigner , retards dans la communication des documents , mais temps gagné grâce à la valeur de la documentation reçue .

automatisation

Nous estimons que nous ne pouvons clore cette étude des infrastructures documentaires en Algérie sans évoquer le problème de l'automatisation . Jusqu'à présent, les applications et l'utilisation de l'informatique restent plutôt limitées en Algérie .Les activités telles que la mémorisation de l'information ne sont guère répandues .Cette sous-utilisation est due aux facteurs suivants :

- applications informatiques insuffisamment connues des groupes professionnels ;
- insuffisance de personnel qualifié .

En matière documentaire, il serait très rentable pour l'Algérie d'adhérer à des réseaux internationaux, notamment en s'abonnant à des profils informatisés et à des banques de données .Ceci permettrait de pallier l'insuffisance qualitative et quantitative de personnel d'encadrement .

- = - = -

Ces quelques réflexions sur la place de l'information et de la documentation dans l'industrie nous ont permis de déceler les insuffisances des infrastructures documentaires en Algérie .

Mais ce bilan, s'il révèle de nombreuses lacunes, ne doit pas nous faire adopter une attitude défaitiste ou attentiste .Il doit au contraire nous inciter fortement à examiner ces questions avec toute l'attention requise . L'Algérie déploie des efforts dans tous les domaines pour construire une économie viable .Or, il est reconnu que l'information et la documentation ont un rôle incontestable à jouer dans le développement national : il faut donc leur assurer tous les moyens -matériels et humains- pour mener à bien cette mission .

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAUMIER (Jacques) .- Les Techniques documentaires .- Paris : Les Presses Universitaires de France , 1974 .

- VANDIJK (Marcel) et VANSLYPE (Georges) .- Le Service de documentation face à l'explosion de l'information .- Paris: Les Editions d'Organisation ; Bruxelles : Les Presses Universitaires de Bruxelles, 1970 .

- PENNA (Carlos Victor) .- La Planification des services de bibliothèque et de documentation .- Paris : UNESCO ,1974.

- OLIER (J.H.d') et DELMAS (B) .- La Planification des infrastructures nationales de documentation, bibliothèques et d'archives .- Paris:UNESCO,1974

- Le Rôle et l'organisation d'un centre national de documentation dans un pays en voie de développement .- Paris :UNESCO ,1976.

- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES .- Conférence sur la communication des connaissances scientifiques et techniques à l'industrie : rapport .- Stockolm : OCDE,1963.

- ROSENBLOOM (Richard S.) & WOLEK (Francis W.) .- Technology and information transfer : a survey of practice in industrial organizations .- Boston : Harvard University ,1970.

- GERARDIN (Lucien) .- Le Système de l'information scientifique et technique : définition d'indicateurs par une analyse structurelle .- 1975.

- GRIMAUD (Nicole) .- Une Algérie en mutation à l'heure de la Charte Nationale. In: Maghreb-Machrek ,juil-août-sept.1976,n°73,p.70-77.

.../...

- ATCHEBA (Mouloud). Assurer les bases matérielles dans la construction du socialisme.

In: Révolution Africaine, févr. 1977, n°676, p. 10-16.

- LAMBOTTE (Robert) .- Algérie, naissance d'une société nouvelle : introduction à la Charte Nationale .- Paris : Editions Sociales, 1976.



OFFICE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET DE TRANSFERTS
TECHNOLOGIQUES

JOURNEE D'ETUDE SUR L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Vendredi 14 mai 1976

Alger , 2 Boulevard Frantz Fanon

RECOMMANDATIONS

Les participants à la Journée d'Information Scientifique et Technique

- 1° - recommandent l'organisation de rencontres afin d'établir les conditions favorables à la mise en place d'un réseau national de l'Information Scientifique et technique .
- 2° - souhaitent une meilleure coordination pour l'établissement d'un répertoire national des centres et services de documentation aussi exhaustifs que possible
- 3° - souhaitent l'élaboration d'un catalogue collectif des périodiques scientifiques en cours reçus en Algérie
- 4° - souhaitent des réunions de coordination et discussions sur les problèmes de normalisation de catalogues
- 5° - souhaitent l'organisation de rencontres avec des responsables dûment accrédités de la SNED, du service des Douanes et Finances Extérieures pour discuter des moyens de lever les obstacles que rencontrent les documentalistes pour l'acquisition de la documentation étrangère
- 6° - recommandent que l'information sur la documentation non conventionnelle (y compris les publications officielles) soit centralisée et donne lieu à une publication de catalogues
- 7° - recommandent des réunions dont les modalités restent à définir pour discuter des carrières et des statuts .

